

379773-2026 - Wettbewerb

Belgien – Netzwerkinfrastruktur – Renouvellement infrastructure de virtualisation du Centre Hospitalier EpiCURA
OJ S 105/2026 03/06/2026
Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Lieferleistungen

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: Centre Hospitalier EpiCURA a.s.b.l.

E-Mail: anne-sophie.beauport@epicura.be

Rechtsform des Erwerbers: Öffentliches Unternehmen

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Gesundheit

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Renouvellement infrastructure de virtualisation du Centre Hospitalier EpiCURA

Beschreibung: Renouvellement infrastructure de virtualisation du Centre Hospitalier EpiCURA

Kennung des Verfahrens: d388e6ca-c2a1-495f-8bd0-4cec9a54cec6

Interne Kennung: PPP0KV-529/6025/CSCH-20251001-ASB-04

Verfahrensart: Verhandlungsverfahren mit vorheriger Veröffentlichung eines Aufrufs zum Wettbewerb/Verhandlungsverfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen

Haupteinstufung (cpv): 32424000 Netzwerkinfrastruktur

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Mons (BE323)

Land: Belgien

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Mons (BE323)

Land: Belgien

2.1.4. Allgemeine Informationen

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Renouvellement infrastructure de virtualisation du Centre Hospitalier EpiCURA

Beschreibung: Renouvellement infrastructure de virtualisation du Centre Hospitalier EpiCURA

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen

Haupteinstufung (cpv): 32424000 Netzwerkinfrastruktur

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Mons (BE323)

Land: Belgien

5.1.3. Geschätzte Dauer

Andere Laufzeit: Unbekannt

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten

Personals sind anzugeben: Nicht erforderlich

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Auswahlkriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Allgemeiner Jahresumsatz

Beschreibung des Auswahlkriteriums: Le candidat démontre sa capacité économique et financière à exécuter le marché par la production d'une déclaration concernant :

Conformément à l'article 78 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, le candidat est autorisé à se prévaloir des capacités économiques et financières d'un tiers, à condition de fournir la preuve qu'il disposera effectivement des moyens nécessaires à l'exécution du marché. Les éléments repris ci-dessus constituent des modalités de preuve permettant d'apprécier le respect de l'exigence minimale définie ci-après. Niveau(x) minimal(aux):

Conformément à l'article 67 §3 de l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques, le pouvoir adjudicateur exige que les opérateurs économiques réalisent un chiffre d'affaires annuel minimum équivalent au double de la valeur annuelle estimée du marché, soit environ 1.800.000 € HTVA, dans le même domaine d'activité que celui faisant l'objet du présent marché. Le respect de cette exigence minimale est apprécié de manière binaire (atteint / non atteint). Le non-respect de cette exigence entraîne la non-sélection du candidat.

Kriterium: Zertifikate von Qualitätskontrollinstituten

Beschreibung des Auswahlkriteriums: Le matériel doit répondre aux normes CE ainsi qu'à la législation belge en terme de sécurité

Kriterium: Referenzen zu bestimmten Lieferungen

Beschreibung des Auswahlkriteriums: Contrats d'ampleur comparable : La liste des principaux contrats d'ampleur comparable exécutés au cours des trois dernières années, en précisant pour chaque référence les montants totaux annuels, doit être jointe à la candidature. Pour chaque client cité, le soumissionnaire indique la raison sociale, l'adresse complète et si possible les coordonnées d'une personne de contact. Par contrat d'ampleur comparable, le pouvoir adjudicateur entend un contrat relatif à la mise en service d'une solution de même complexité. Niveau(x) minimal(aux): Le candidat soumissionnaire devra compter au moins trois projets de même complexité, même ampleur et dans le même domaine que l'objet du

marché au cours des trois dernières années et fournir les attestations de bonne exécution liées à ces trois références dûment complétées et signées par ses clients.

Kriterium: Durchschnittliche jährliche Belegschaft

Beschreibung des Auswahlkriteriums: Ressources du soumissionnaire et relation avec le constructeur et les éditeurs des solutions : Le pouvoir adjudicateur vérifie que le soumissionnaire dispose de ressources humaines qualifiées et certifiées en nombre suffisant pour assurer la mise en œuvre, l'exploitation et le support des solutions de stockage, de virtualisation et de sauvegarde proposées, en lien direct avec les technologies des constructeurs et éditeurs concernés. Les compétences et ressources déclarées doivent être effectivement mobilisables pour l'exécution du marché et directement rattachées à l'opérateur économique candidat ou, le cas échéant, aux membres identifiés du groupement ou aux sous-traitants dûment déclarés. Le pouvoir adjudicateur appréciera cette capacité sur base des informations et documents fournis par le candidat, notamment : • La liste des ressources clés affectées au marché, avec l'indication de leur rôle, statut et disponibilité ; • Les certifications détenues par ces ressources, en lien avec les technologies proposées ; • Le cas échéant, les conventions ou engagements formels permettant au candidat de disposer de ressources externes. Les éléments communiqués doivent permettre de vérifier le caractère réel, actuel et suffisant des compétences annoncées. Niveau(x) minimal(aux): Pour être admis à la sélection, le candidat doit démontrer qu'il dispose a minima des ressources certifiées suivantes : • Trois (3) ingénieurs compétents et certifiés dans les technologies de stockage utilisées des infrastructures de virtualisation ; • Deux (2) ingénieurs compétents et certifiés dans les solutions de virtualisation ; • Un (1) ingénieur compétent et certifié dans les solutions de sauvegarde (backup) dans des environnements de virtualisation. Les certifications doivent être effectives à la date de remise des candidatures et dûment justifiées par des documents probants. Les ressources déclarées doivent être directement liées au candidat, aux membres du groupement ou aux sous-traitants dûment déclarés. Le respect de cette exigence minimale est apprécié de manière binaire (atteint / non atteint). Le non-respect de l'une de ces exigences entraîne la non-sélection du candidat. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander toute précision utile ou justification complémentaire concernant le rôle, le statut et la disponibilité effective des ressources clés déclarées, afin de vérifier le respect de l'exigence minimale.

Kriterium: Maßnahmen zur Sicherstellung der Qualität

Beschreibung des Auswahlkriteriums: Capacité de support et maintenance : Compte tenu du caractère critique de la solution informatique pour la continuité des soins et le fonctionnement de l'hôpital, le candidat doit démontrer qu'il dispose des capacités techniques, humaines et organisationnelles nécessaires pour assurer un support opérationnel permanent de la solution proposée. Le pouvoir adjudicateur appréciera cette capacité sur base des informations et documents fournis par le candidat, permettant d'évaluer la crédibilité et l'effectivité des capacités annoncées. À titre indicatif, cette capacité peut notamment être démontrée au moyen d'un ou plusieurs des éléments suivants : • Une description de l'organisation du support et de la maintenance (niveaux de support N1/N2/N3, procédures de gestion des incidents critiques, mécanismes d'escalade et d'astreinte) ; • La description des moyens humains affectés au support (profils, compétences, disponibilité et capacité d'intervention sur site) ; • La description des moyens techniques permettant le diagnostic, l'intervention et le rétablissement du service ; • Toute information relative à la couverture géographique des équipes de support ; • Un document de type SLA (accord de niveau de service) ou tout document équivalent illustrant des engagements de support dans des environnements comparables ; • Le cas échéant, un engagement écrit d'un ou plusieurs tiers mettant à

disposition du candidat les capacités nécessaires, conformément à l'article 78 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Les éléments repris ci-dessus constituent des moyens de preuve. Tous ne doivent pas nécessairement être fournis, pour autant que le candidat démontre de manière suffisante le respect de l'exigence minimale définie ci-après. Niveau(x) minimal(aux): Pour être admis à la sélection, le candidat doit démontrer qu'il est en mesure d'assurer à minima : • Un service de support disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ; • Une intervention sur les sites du pouvoir adjudicateur concernés par ce marché dans un délai maximal de quatre (4) heures en cas d'incident critique affectant la disponibilité, la sécurité ou l'intégrité des systèmes. Le respect de cette exigence minimale est apprécié de manière binaire (atteint / non atteint) sur base des documents fournis. Le non-respect de cette exigence entraîne la non-sélection du candidat. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander toute précision ou justification complémentaire afin de vérifier le caractère réaliste, effectif et crédible des capacités annoncées. La présente exigence constitue un critère de sélection qualitative. Les conditions précises du SLA contractuel, incluant notamment les délais d'intervention, niveaux de service et éventuelles pénalités, seront définies dans le cahier spécial des charges.

Kriterium: Maßnahmen zur Sicherstellung der Qualität

Beschreibung des Auswahlkriteriums: Capacité technique et professionnelle – Cybersécurité (NIS2) : Compte tenu du fait que le pouvoir adjudicateur est une entité du secteur de la santé soumise aux obligations de la directive (UE) 2022/2555 dite « NIS2 », le candidat doit démontrer qu'il dispose de mesures techniques, organisationnelles et de gouvernance appropriées lui permettant d'intervenir dans un environnement soumis à des exigences élevées en matière de cybersécurité. Le pouvoir adjudicateur appréciera la capacité du candidat à opérer dans un tel environnement sur base des informations fournies, notamment en ce qui concerne : • La gestion structurée des risques de cybersécurité ; • La prévention, la détection et la réaction aux incidents susceptibles d'affecter la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des systèmes ; • La prise en compte de la sécurité de la chaîne d'approvisionnement numérique ; • L'existence de mécanismes internes de coordination et de notification des incidents compatibles avec un environnement soumis à NIS2. Ces éléments constituent des moyens de preuve. Tous ne doivent pas nécessairement être fournis, pour autant que le candidat démontre de manière suffisante le respect de l'exigence minimale définie ci-après. Niveau(x) minimal(aux): Afin de démontrer sa capacité à intervenir dans un environnement soumis à des exigences élevées en matière de cybersécurité, le candidat fournit, à titre indicatif et non cumulatif, un ou plusieurs des éléments suivants : – une description de son organisation interne en matière de cybersécurité, incluant l'existence d'un service, d'une fonction ou de ressources dédiées au suivi des aspects de sécurité des solutions proposées (gestion des vulnérabilités, mises à jour de sécurité, suivi des incidents) ; – une description du niveau de relation entretenu avec les constructeurs et éditeurs des solutions proposées (partenariats, statuts de revendeur, accords de support, accès aux bulletins de sécurité, procédures d'escalade en cas d'incident de sécurité) ; À titre indicatif, cette capacité peut notamment être démontrée par un ou plusieurs des éléments suivants : – la production d'une certification reconnue en matière de sécurité de l'information, telle que ISO /IEC 27001, CyberFundamentals ou toute certification équivalente ; – à défaut de certification, la description de mesures techniques, organisationnelles et de gouvernance permettant d'atteindre un niveau de sécurité comparable ; Le respect de cette exigence minimale est apprécié de manière binaire (atteint / non atteint) sur base des documents fournis par le candidat. Le non-respect de cette exigence entraîne la non-sélection du candidat. La présente exigence constitue un critère de sélection qualitative visant à vérifier la capacité du candidat à intervenir dans un environnement soumis aux obligations NIS2. Elle ne constitue

pas une exigence de conformité réglementaire formelle à la directive (UE) 2022/2555 préalable à l'attribution du marché.

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Auswahlkriteriums: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique.

Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Mindestzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 3

Der Erwerber behält sich das Recht vor, den Auftrag aufgrund der ursprünglichen Angebote ohne weitere Verhandlungen zu vergeben

5.1.10. Zuschlagskriterien

Kriterium:

Art: Kosten

Beschreibung: Prix

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 50

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Aspects techniques de la solution proposée

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 35

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Services

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 15

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/529/KV/2025>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Verfahrensbedingungen:

Voraussichtliches Datum der Absendung der Aufforderungen zur Angebotseinreichung: 23/07/2026

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://www.publicprocurement.be>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 02/07/2026 10:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein
Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Keine Rahmenvereinbarung

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal de première Instance de Hainaut, division Mons

Informationen über die Überprüfungsfristen: Tous les litiges relatifs à l'exécution de ce marché sont exclusivement tranchés par les tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire de Mons. Le pouvoir adjudicateur n'est en aucun cas responsable des dommages causés à des personnes ou à des biens qui sont la conséquence directe ou indirecte des activités nécessaires à l'exécution de ce marché. Le prestataire de services garantit le pouvoir adjudicateur contre toute action en dommages et intérêts par des tiers à cet égard.

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Centre Hospitalier EpiCURA a.s.b.l.

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: Centre Hospitalier EpiCURA a.s.b.l.

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: Centre Hospitalier EpiCURA a.s.b.l.

Registrierungsnummer: 0842 335 231

Postanschrift: Rue Louis Caty, 136

Stadt: Baudour

Postleitzahl: 7331

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Mons (BE323)

Land: Belgien

Kontaktperson: Anne-sophie Beauport

E-Mail: anne-sophie.beauport@epicura.be

Telefon: +32 65769744

Internetadresse: <http://www.epicura.be/>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: Tribunal de première Instance de Hainaut, division Mons

Registrierungsnummer: BE 0308.357.753

Postanschrift: RUE DE NIMY, 35

Stadt: Mons

Postleitzahl: 7000

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Mons (BE323)

Land: Belgien

E-Mail: conclusions.tpi.civil.mons@just.fgov.be

Telefon: +32 65356511

Rollen dieser Organisation:

8.1. ORG-0003

Offizielle Bezeichnung: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Registrierungsnummer: BE 0475.480.736

Stadt: Antwerpen / Anvers

Postleitzahl: 2000

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Land: Belgien

E-Mail: info@3p.eu

Telefon: +32 3 294 30 51

Rollen dieser Organisation:

Beschaffungsdienstleister

8.1. ORG-0004

Offizielle Bezeichnung: FPS Policy and Support

Registrierungsnummer: BE 0671.516.647

Stadt: Brussels

Postleitzahl: 1000

Land, Gliederung (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Land: Belgien

E-Mail: e.proc@publicprocurement.be

Telefon: +32 2 740 80 00

Rollen dieser Organisation:

TED eSender

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 270a1299-dbcf-49c7-ae20-f7c80373378c - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 16

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 01/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Bekanntmachung — eSender-Übermittlungsdatum: 01/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 379773-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 105/2026

Datum der Veröffentlichung: 03/06/2026